

# Renvoi de l'accusé de réception – Mouvement 2025

SNUDI-FO 53

Vous pouvez renvoyer votre accusé de réception de deux manières :

Soit en l'envoyant en PJ d'un courriel adressé à la PRHAG ([ce.dippag53@ac-nantes.fr](mailto:ce.dippag53@ac-nantes.fr)) modifié ou non, et signé.

Soit en passant par l'application [Colibris](#) (voir tutoriel ci-dessous)

ETNA/Colibris/connexion/ premier Degré, puis dérouler jusqu'en bas de la page.

**MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL**

A  
D  
L  
E  
P

Ces formulaires vous permettent de finaliser votre demande de mouvement réalisée dans MVT 1D

44 Loire-Atlantique 49 Maine-et-Loire 53 Mayenne 72 Sarthe 85 Vendée

Procédures académiques internes

Mouvement départemental 53 - Pièces justificatives à l'appui de l'octroi de certaines bonifications dans MVT1D  
Mouvement départemental 53 - échanges usagent/service

**VOTRE IDENTITÉ**

Nom \* Prénom \*

Courriel \*  
...@ac-nantes.fr

Votre affectation actuelle \*

Réponse \*

J'accuse réception de mon barème initial et je télétransmets mon AR avec barème initial signé. ▼  
J'accuse réception de mon barème initial et je télétransmets mon AR avec barème initial signé.  
Je demande la vérification de mon barème. Je précise sur l'AR les éléments à vérifier et je le signe.

Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Suivant Abandonner